

Commission Sécurité, Prévention, Circulation et Mobilités

La Ville investit quotidiennement pour garantir des espaces publics sécurisés et aménagés, organiser des actions de prévention et de sensibilisation à la sécurité routière, notamment auprès des plus jeunes, faire respecter les règles de stationnement, et contribuer à améliorer les transports du quotidien. Comme les autres commissions municipales, la commission sécurité, prévention, circulation et transports étudie aussi les délibérations qui passent ensuite en conseil municipal. Depuis 2020, les commissions municipales sont toutes ouvertes aux habitants qui sont membres du Conseil de participation citoyenne (CPC).

Les élu.e.s qui sont membres de la commission :

Membres

[Michel Coulanges](#)

[Stéphane Pavillon](#)

[Dominique Di Ponio](#)

[Daniel Arnoud](#)

[Serge Domingues](#)

[Anne-Marie Petitpez](#)

[Vincent Camus](#)

[Priscillia Brach](#)

[Hassan Fere](#)

[PDF](#)